

L'héritage des gueules noires

De l'histoire au patrimoine industriel

Archives de Wallonie

Le bassin minier de Charleroi et de la Basse-Sambre

Par Roger Berwart

On était ici dans le pays noir, si bien immortalisé par le peintre Chatelettain Pierre Paulus avec la Sambre et ses chalands, les hautes cheminées crachant force vapeur, les lueurs rougeâtres des convertisseurs des aciéries, les puissantes silhouettes des hauts fourneaux, les sombres masses des terrils, les chevalements des fosses parfois un peu perdu dans ce vaste déploiement industriel. On l'est encore mais les hauts fourneaux se sont fait plus rares et les châssis à molettes ont presque complètement disparu.

Premier bassin wallon par l'importance des tonnages extraits, le bassin de Charleroi qui courait d'Anderlues à l'Ouest jusqu'à Farciennes à l'Est, formait avec celui de la Basse-Sambre qui le prolongeait vers l'Est jusqu'à Namur, une seule entité charbonnière. Les différentes sociétés en activités dans cette zone s'étaient en effet regroupées dès 1831 pour une défense commune de leurs intérêts dans l'« association charbonnière des Bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre » dont le siège se trouva longtemps au N° 15 de la rue Puissant à Charleroi dans un immeuble qui vient d'être complètement rénové et dont la façade, très harmonieuse, a été conservée intacte.

Longue d'Est en Ouest de 45 Km, large d'une bonne dizaine, l'entité charbonnière de Charleroi Basse Sambre constituait un des maillons centraux du vaste bassin houiller qui, de la frontière allemande et en suivant le sillon Sambre et Meuse s'étire quasi sans discontinuité jusqu'à la Manche en passant par le Centre, le Borinage et les départements du Nord et du Pas-de-calais.

Limité naturellement au Nord où les veines affleurent, au Sud où ces mêmes veines viennent buter par le jeu d'une faille sur les calcaires carbonifères, le gisement concerné se relève vers l'Est pour disparaître complètement par érosion au droit du synclinal de Namur. Vers l'Ouest, au contraire, nulle limite géologique mais un passage dans la continuité du Bassin du Centre où régnait l'association charbonnière du même nom.

Un peu d'histoire

Si Liège et Charleroi se disputent depuis longtemps l'honneur d'avoir exploité en premier les ressources houillères dont leurs régions étaient gratifiées, il n'y a aucun doute que c'est à Charleroi que l'on a remonté les derniers chariots de charbon wallon, le 29 septembre 1984 (une plaque commémorative en témoigne dans la cour du siège Ste-Catherine des Charbonnages du Roton à Farciennes).

Entre ces deux événements se déroule une histoire longue de plus de 7 siècles. En effet, des documents font mention d'exploitation dès le 13^{ème} siècle à Gilly et à Charnoy (Charleroi). Dans la Basse-Sambre, un décret datant de 1345 octroyait à un certain Gérars le charbonnier une autorisation d'ouvrir une fosse de houille dans un bois de Velaine-sur-Sambre. A l'origine des exploitations précoces, la présence de nombreux affleurements qui expliquent le morcellement des concessions caractéristiques des bassins wallons. Ces dernières sont en effet généralement issues du simple regroupement de quelques petites exploitations locales, fruit de la présence du charbon près de la surface du sol. Aussi l'histoire charbonnière du bassin de Charleroi et de la Basse-Sambre se perd-t-elle souvent dans les méandres d'une foule de petites sociétés.

Si l'on en croit un mémoire de 1770, 32 fosses ou puits d'une certaine importance, étaient ouverts à l'époque dans ce qui allait devenir le Pays Noir. A ces fosses il fallait ajouter les innombrables « cayats » sortes de petits puits dont le diamètre variant de 1,5 à 2,5m et qui recoupait les veines à des profondeurs minimales de 10 à 20 m, tout au plus. Pareil cayat fut découvert, fin des années 1970, au hasard d'une chasse sur la concession du Roton dans le bois des Aulniats à Farciennes. Sa couverture, faite d'une calotte en briques qui s'était recouverte de végétation au fil des ans, avait fini par s'effondrer.

De féodales jusqu'alors et soumises aux aléas des alliances entre seigneuries, des droits des abbayes et du caractère souvent temporaire de leur octroi, les concessions seront à partir de 1810, soumises à la loi du 21 avril de la même année signée par Napoléon à Anvers et qui accorde à l'Etat les droits sur le sous-sol et le fait seul souverain pour en attribuer l'exploitation. Aussi, les années qui suivirent enregistrèrent-elles la naissance de la plus part des sociétés qui ont assuré la production du bassin jusqu'en 1984. Elles étaient encore 18 en 1950 et comptaient alors 57 sièges d'extraction pour une production annuelle d'environ 7.500.000 tonnes.

Leur histoire avait été une longue succession de périodes fastes et de crises économiques ponctuées de luttes sociales souvent très dures, voire violentes.

La création de la CECA en 1951, la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, qui mettait les charbons belges directement en concurrence avec ceux des autres pays membres, allait sonner le glas de l'industrie houillère wallonne ; insuffisamment rentable, mal équipée, elle s'offrait en première victime d'une incontournable rationalisation. De plus, la concurrence grandissante des autres combustibles, pétrole, gaz naturel et énergie nucléaire allait encore précipiter le déclin.

Pour atténuer l'impact social d'une débâcle générale, le gouvernement instaura un régime de subsidiation des pertes qui allait lui permettre de repartir dans le temps les inévitables fermetures.

Après quelques sursauts de révolte, dont les grandes grèves de 1960, qui marquaient toute sa détresse, la main d'œuvre parut se résigner et accepter l'inéluctable. Le charbon avait définitivement perdu son panache, le grand public s'en désintéressait, des critiques commençaient à s'élever un peu partout contre les versements à « fond perdu » de ces masses de subsides alimentant une industrie d'un autre siècle. Fin 1980, seul subsistait le siège de Sainte-Catherine des Charbonnages du Roton dont la fermeture était programmée pour le 30 septembre 1981 et qui se vit accorder une ultime prolongation jusqu'au 30 septembre 1984.

Un gisement complexe

Le gisement de Charleroi et de la Basse-Sambre est caractérisée par un ensemble de veines assez rapprochées, peu épaisses (0 m 50 à 1 m 20) fortement faillées et plissées, peu grisouteuses à l'Est et au Nord, beaucoup plus à l'Ouest et au Sud. Il produisait des charbons divers allant des anthracites à l'Est aux charbons à coke à l'Ouest. La coupe Sud-Nord réalisée dans la concession du Charbonnage du Roton à Farciennes à la limite de la région de Charleroi et de celle de la Basse-Sambre donne une bonne idée de la structure complexe du gisement.

On y remarque la présence de deux blocs de gisements superposés, bien distincts quoique refermant les mêmes couches, séparés par la faille du Centre qui constitue le plan de glissement du massif supérieur dit « massif charrié » sur le massif inférieur dit « massif en place ».

Ce sont de fortes poussées venant du Sud qui ont cisailé le massif originel continu entraînant ensuite le charriage du bloc Sud sur le bloc Nord avec formation simultanée dans le compartiment charrié de plis et de cassures secondaires ainsi que d'un fond de dressants

(couches rendues presque verticales aux alentours du puits des Aulniats) dû à la résistance rencontrée par l'avant du massif lors du charriage.

On peut identifier ces différents phénomènes en suivant les tracés de la coupe « Léopold ». La coupe Ouest-Est montre le relèvement vers l'Est du gisement. Les veines supérieures, les plus épaisses, disparaissent les unes après les autres ce qui explique l'extrême pauvreté des réserves découvertes par les exploitations de l'Est de la Basse-Sambre et la rapide disparition de ces dernières.

Des veines aux noms étranges

Les appellations des couches varient d'un endroit à l'autre : par exemple la veine baptisée « Gros Pierre » au Nord et au centre de la coupe passant par la commune de Farciennes devient « Ahurie » au Sud de la même méridienne. On peut s'interroger sur les origines de ces différentes dénominations. On se limitera aux principales dénominations rencontrées au Charbonnage du Roton :

- « Gros Pierre », dont on vient de parler, dérive de « grosse pierre » et signifie tout bonnement que la veine de charbon, épaisse généralement de 0 m 80 est pincée entre deux bancs de pierre durs et épais. Lors du foudroyage des strates surplombant la couche et appelées « toit » s'effondraient en gros blocs ou en grosses pierres. Ces caractéristiques rendaient particulièrement dangereux le démarrage des tailles dans cette veine ; il se formait en effet, après déhouillement et à cause de la rigidité des bancs, une dalle de toit de cent ou deux cent mètres de longueur et de 5 à 10 m de largeur difficile à contrôler et parfois qui s'affaissait d'un coup entraînant un violent déplacement d'air et compromettant parfois la tenue du soutènement. Les mineurs désignaient ce phénomène qu'ils redoutaient, par le vocable « coup de toit ».

- Au Roton toujours, la plus belle couche du gisement s'appelait « Marengo » du nom de la plus éclatante victoire de Napoléon. On ne doit pas s'étonner de ce rapprochement quand on sait que l'octroi des concessions date du premier empire français. Plus à l'Ouest on la retrouve sous le nom de « 10 Paumes » ; il s'agit là d'une dénomination qui fait référence à l'épaisseur de la veine, 1 m à 1 m 20, c'est à dire environ 10 fois la largeur d'une paume de main.

Il y a du reste toute une série de veines dont les appellations sont liées à leur puissance. On relève notamment, toujours au Roton, 4 Paumes, 5 Paumes, 6 Paumes et 8 Paumes. Sous une épaisseur de 0 m 40 les veines n'étaient plus baptisées car inexploitable.

On trouve aussi, assez curieusement une couche dénommée « Anglaise ». C'est probablement la présence en sa partie supérieure d'un mince lit de quelques centimètres d'une roche spéciale appelée « gaillet », de faible densité, assez semblable à du charbon mais à teneur en cendre élevée et que l'on retrouve dans certains gisements anglais qui a valu à la veine cette dénomination. Certains mauvais esprits associaient au contraire son appellation au caractère cendreuse (sale dans le langage du mineur) de la couche. Toujours des réminiscences du Premier Empire.

Une exploitation morcelée

Les profondeurs d'extractions étaient très variables et en relation avec l'approfondissement des couches à la fois vers le Sud et vers l'Ouest. De 150 m au centre de Jumet, on passait à 1450 m au siège N°19 de Monceau-Fontaine, un record en Belgique et peut être en Europe. On exploita aussi une mine à ciel ouvert. C'était à Gosselies à la fin des années 1970. L'expérience n'avait jamais été tentée. En cause, la densité de la population qui laissait peu de sites disponibles pour ce genre d'extraction. Le règlement des mines interdisait tout déhouillement dans la tranche de gisement située entre le sol et la cote – 50 m, on devait en toute logique trouver dans cette tranche de gisement des réserves inexploitées. Des

sondages, trop peu nombreux, confirmèrent la présence des couches. Une société anglaise experte dans ce genre d'exploitation, se lança dans l'aventure. Ce fut un échec ; on se heurta en de nombreux endroits à des zones probablement déhouillées avant la mise en valeur du règlement des mines. Une deuxième tentative fut lancée sur un gisement voisin sans beaucoup plus de succès. On en resta là et les britanniques regagnèrent leur île.

La contribution des différentes sociétés à la production globale du bassin était très variable : si Noël Sart Culpart à Gilly ne produisait pas plus de 200.000 tonnes par an, Monceau-Fontaine au faite de sa gloire en extrayait près de 2 millions. Mais la société comptait pour ce faire pas moins de douze sièges d'extraction.

Les concentrations de sièges furent rares, celles de société le furent moins mais ne débouchèrent jamais sur la création d'unités de production tant soit peu importantes. Structure et diversité des gisements, découpages des concessions, politique financière des sociétés, inertie des instances dirigeantes, tout contribua à maintenir, dans la plupart des unités, un statu quo qui ne pouvait qu'accélérer le déclin. Seul vestige d'une concentration techniquement réussie, la tour d'extraction des Charbonnages du Roton qui surplombe le premier puit creusé dans le bassin fin des années 50, pour remonter à la fois les charbons du siège Sainte-Catherine et ceux du siège des Aulniats. Cette réalisation valut au Roton l'honneur de clôturer la série des fermetures et de mériter le titre du dernier charbonnage wallon.

Une mécanisation embryonnaire

Constituée essentiellement d'un ensemble de petites sociétés aux moyens financiers réduits ou de sociétés plus puissantes mais ne gérant que des sièges de faible capacité extractive, le bassin ne se lança que très tard dans la mécanisation des exploitations et il ne le fit que de façon très limitée. Il faut dire aussi que la plupart des couches, peu puissantes et plissées, se prêtaient mal à recevoir les équipements modernes de déhouillement.

Le « rabot », super abatteur de charbon, fit son apparition dans les années 60 dans les meilleures tailles du Roton, d'Aiseau-Presles, du Mambourg et de Monceau-fontaine mais il ne put enrayer le déclin de la plupart de ces mines. Quant au soutènement marchant, dernier-né des nouveaux outils de l'ingénierie minière, on n'en vit que deux applications dans le bassin, l'une à Monceau-Fontaine où il accompagnait une haveuse d'abatage et ce fut un échec, la seconde au Roton où, allié à un rabot, il apportât plus de satisfaction aux exploitants.

Main d'œuvre largement importé

La main d'œuvre fut longtemps constituée de travailleurs autochtones. Très tôt elles avaient vite acquis une solide renommée de savoir et de bien faire. Ce furent des carolorégiens, les Desandrouin, qui entreprirent en 1716 les premières explorations minières dans la région de Valenciennes. Des carolorégiens apportèrent leur expérience au démarrage des exploitations à Anzin dès 1734. 2 siècles plus tard, ils participèrent à l'ouverture du bassin campinois. Et pourtant, dès l'entre deux guerres, une main d'œuvre italienne immigrée commençait déjà à remplacer au fond des puits les wallons passablement échaudés par les nombreuses catastrophes minières et autres maladies professionnelles dues au charbon. Le mouvement s'accéléra à la fin du conflit 1940-1945. Le gouvernement belge sous l'impulsion de son premier ministre, le brugeois Achille Van Acker, lançait alors son plan de redressement économique du pays basé sur la production de trente millions de tonnes de houille à partir, malheureusement, d'un outil passablement dégradé et vieilli. « La bataille du charbon » était déclenchée, mais faute de machines, il fallait des hommes. On renforça les contingents venant de Flandre et du Brabant flamand, le train « Van Acker » démarrait de la gare de Louvain emportant vers les mines de Charleroi son contingent de mineurs endormis que l'on trouvait par après, sac au dos et sabots claquants sur les pavés de Gilly ou de

Dampremy. Tous avaient choisit de « faire » le poste de nuit car ils avaient gardé au pays, réminiscence de la guerre, un petit élevage bovin ou porcine auquel ils consacraient quelques heures de la journée. Le train était un peu leur dortoir.

Et on continuait aussi à faire appel aux immigrés italiens. Mais la catastrophe du Cazier, en tuant 200 des leurs, stoppa net ce recrutement. Il fallut aller de plus en plus loin pour trouver les bras nécessaires à l'extraction de la houille : en Espagne, puis au Portugal et enfin au-delà de la méditerranée, au Maroc et en Turquie. On aménagea des mosquées en pleine Wallonie et les gérants des cantines durent procéder à l'achat de deuxièmes trancheuses afin de bien séparer débitage de jambons et découpages des fromages. Tout ce petit monde faisait malgré tout bon ménage et l'on obtient rapidement de bons mineurs avec les paysans anatoliens et les oasiens maghrébins. Ils constituaient à eux seuls plus de 80% de la main d'œuvre « fond » du Roton durant les dernières années d'activités de la mine. La productivité du charbonnage n'avait pas diminué, bien au contraire.

La plupart sont restés chez nous après l'arrêt des exploitations, la camaraderie du fond a fortement favorisé leur intégration et l'on peut contempler aujourd'hui à Marchienne-au-Pont le premier minaret carolorégien.

Charleroi cœur du Pays Noir

3 sociétés ont de différentes façons marqué l'histoire charbonnière de la région : il s'agit des Charbonnages de Monceau-Fontaine, du Bois du Cazier et de Roton-Farciennes.

Monceau-Fontaine, la puissante

Monceau-Fontaine fut, et de loin, la plus importante société du bassin : depuis longtemps son directeur-gérant présidait traditionnellement l'association charbonnière régionale. Son histoire est une longue série de fusions et d'annexions. C'est en 1807 qu'une première société fut fondée regroupant un certain nombre de cayats mais ce n'est que 29 ans plus tard que l'on trouve pour la première fois le nom actuel de la société. Le 9 juin 1836 était en effet constitué la Société de Monceau-Fontaine appartenant à la Société Générale de Belgique. Chose étonnante pour l'époque et pour la région de Charleroi : sa concession s'étendait déjà sur une superficie de plus 1700 hectares. Depuis cette date, il n'y eut pas moins de dix extensions et annexions amenant la société à contrôler à partir de 1948 une concession de 7260 hectares et à devenir le premier producteur belge de houille. Entre temps, du 7 février 1852 au 17 janvier 1908, la Société de Monceau-Fontaine s'était appelée « Société Anonyme des Charbonnages de Monceau-Fontaine et du Martinet », par l'annexion de la Société des Charbonnages du Martinet faillie en 1850, racheté en vente publique le 10 mai 1851 par un certain Ferdinand Spitaels puis finalement cédé à Monceau-Fontaine le 7 février 1852. C'est le 17 janvier 1908, lors de l'annexion de la S.A. du Charbonnage de Marchiennes, qu'elle reprit son appellation définitive de S.A. des Charbonnages de Monceau-Fontaine. Après la dernière absorption, celles des Charbonnages du Nord de Charleroi en 1948, la concession s'étendait sur 25 localités et la distance à vol d'oiseau entre deux sièges extrêmes, le N°17 à Piéton et le N°25 à Couillet était de 16 km.

Si la politique générale de la société était l'expansion de la concession, ses dirigeants en restaient néanmoins à la conception d'un ensemble à sièges multiples et de faible capacité (500 à 1000 tonnes par jours) souvent « monotaille ». La forme de la concession, son développement progressif échelonné sur plus d'un siècle, la structure du gisement et la diversité des sortes de charbons extraits justifiait en grande partie cette vision de l'exploitation. En 1953, la société occupait environ 10.000 personnes et produisait 1.750.000 tonnes de houille. Afin d'établir des liens entre ces nombreux travailleurs dont les centres d'activités se trouvaient dans des sièges aussi éloignés que le N°17 et le N°25 et leur inculquer le sentiment d'apporter leur collaboration à une seule et même entreprise, Monceau-Fontaine publia à partir d'avril 1953 et jusqu'en mars 1966 un journal d'entreprise

intitulé « Chez nous » et qui constitue une chronique abondamment illustrée de l'évolution technique et de la vie sociale de la société au cours de cette période.

1966 marque un tournant dans l'histoire du groupe. Plusieurs sièges, le N°24 à Couillet, le N°3 à Courcelles et le N°8 à Forchies, avaient été fermés dans les années 50 mais leur gisement était censé pouvoir être récupéré à partir d'autres puits. En 1966 le gouvernement, en déclarant la fin de la subsidiation des pertes pour les sièges N°10 et 25, signifiait leur mise à mort, bientôt suivie en 1967 par celles des sièges N°6 et 4. Du coup la voix de « Chez nous » s'éteignit brusquement. Puis ce fut une longue agonie qui se termina le 31 mars 1980 avec l'arrêt du N°17 à Piéton. Entre temps le N°25 à Couillet avait enregistré en 1972 ce qui fut la dernière catastrophe minière en Belgique : un dégagement instantané de grisou tuait 6 mineurs à front d'une galerie en veine A.

Il reste à l'heure actuelle peut de vestige de ce puissant ensemble. Subsiste encore à Monceau-sur-Sambre un chevalement en béton armé équipé de ses molettes et ayant appartenu au siège N°14 dit « fosse du bois » ou « petit martinet » fermé le 15 juillet 1972. Ce chevalement est isolé, il n'y a plus trace de la machine d'extraction.

A Monceau-sur Sambre on aperçoit encore le long de la ligne de chemin de fer Charleroi-Bruxelles un chevalement métallique, en poutrelles à treillis, en très mauvais état. Le local de la machine d'extraction a été éventré pour en extraire le moteur et les bobines. Le tout appartenant au siège N°4 ou du Martinet fermé le 15 juillet 1967.

A Couillet les deux imposants chevalements métalliques du siège N°25 appelé aussi « Péchon » fermé le 31 mars 1975 domine un coron peuplé à peu près uniquement de turcs et de maghrébins. Le site, classé, a été acquis par la région wallonne en 1984. La restauration des chevalements entamée la même année a été rapidement abandonnée. Ces derniers sont aujourd'hui en très mauvais état et se dressent insolites et sinistres sur une aire dénudée, vaste terrain de jeux pour les nombreux enfants du voisinage.

S'il reste manifestement peu de traces matérielles de l'activité de Monceau-Fontaine, la société elle-même, qui ne fait plus partie du groupe de la Société Générale de Belgique est devenue une société à portefeuille qui a largement bénéficié, après la fermeture, des fruits du captage du grisou sur puits arrêtés et de la vente des biens immobiliers du groupe.

Le dramatique Bois du Cazier

Août 1956, la plus grande catastrophe minière qu'ait connue la Belgique, 262 victimes, la fin d'une époque aussi. On venait de vivre la bataille du charbon qui avait permis à notre pays de panser plus rapidement que d'autres ses plaies de guerre et de retrouver une certaine prospérité. Mais depuis quelques années déjà, le pétrole pointait, redoutable, livrant au charbon des combats toujours victorieux : conquêtes des centrales thermiques, de la traction ferroviaire et même du chauffage domestique. Fallait-il, pour assurer l'approvisionnement du pays en combustible, maintenir une industrie charbonnière aux conditions d'exploitations difficiles et pénibles, en retard de modernisation, génératrice de catastrophe de surcroît ?

Celle du bois du Cazier allait agir comme un détonateur et amorcer le déclin inéluctable de houillères. Le drame humain allait déboucher sur un drame économique profond et sur la désindustrialisation tragique de toute la région.

Et, pourtant, le bois du Cazier était un petit charbonnage en voie de modernisation. A l'image de la plupart des sièges du bassin, sa production journalière stagnait en dessous des 1000 tonnes. Un nouveau puit venait d'être creusé, surmonté d'une tour d'extraction, solution technique fort à la mode à l'époque, symbole d'un renouveau imminent.

Le charbonnage vivotera encore quelques années après la catastrophe puis sera définitivement fermé le 15 janvier 1961.

Roton, l'ultime rescapé

La concession de Roton-Farciennes se trouve à la limite des bassins de Charleroi et de la Basse-Sambre dans la partie du gisement qui fournissait les anthracites. Elles constituaient l'une des 3 entités distinctes qui jusqu'en 1950 formaient la Société Anonyme des

Charbonnages de Roton-Farciennes et Oignies-Aiseau à savoir, Falisolle, Oignies-Aiseau et Roton-Farciennes. Epuisés, le siège de Falisolle fut fermé en 1950 et ceux d'Oignies-Aiseau en 1954 et 1960. Entre temps la société avait entrepris au siège Sainte-Catherine de la concession de Roton-Farciennes, un vaste programme de développement qui devait permettre d'accueillir dans cette unité le personnel libéré par l'arrêt de la division d'Oignies-Aiseau. Ce programme centré sur le siège Sainte-Catherine comportait notamment le creusement d'un puit d'extraction qui fut doté des équipements les plus modernes, l'aménagement d'un nouvel étage de production au niveau de 718 m et la restructuration complète des installations de surface ; nouveaux bains douches, bureaux et ateliers. On avait fait d'un vieux siège semblable à bien d'autre dans le bassin un outil de premier ordre qui fut mis en service en août 1960. Ce fut la dernière marque de confiance donnée au charbon dans le Sud du pays. Cet investissement de l'ordre d'un demi milliard de francs de l'époque ne récompensa guère ses promoteurs ; l'ère des dividendes avait vécu dans le charbonnage, et, en 1964, le Roton entra de plein pied dans celle de la subsidiation des pertes. Cet équipement cependant, lié à des réserves géologiques importantes, et qui avaient porté la capacité du siège à 3000 tonnes de charbon par jour, devait, en 1975, faire désigner le Roton comme le dernier charbonnage wallon à devoir fermer ses portes.

Bien que premier producteur belge d'antracite avec une extraction annuelle qui dépassa 700.000 tonnes, le Roton ne disposait que d'une concession de superficie réduite d'un peu plus de 400 hectares sous les communes de Farciennes et Fleurus. Jusqu'en 1969, elle réalisa ce tonnage grâce à deux sièges d'extraction : Sainte-Catherine et les Aulniats où l'on tourna « Baudouin des mines » avec Christian Barbier. Par après, clôturant son programme de concentration, elle le fit par le seul siège modernisé de Sainte-Catherine. Contrairement à la Société des Charbonnages de Monceau-fontaine qui dépendait du holding, la Société Générale de Belgique, le Roton fut toujours une entreprise familiale. Le 11 décembre 1834, le comte Philippe de Néverlée, originaire de Wanfercée-Baulet à qui avait été attribuées auparavant et par décret impérial des 28 messidor an XIII et 30 thermidor an XIII, les concessions de Baulet et Oignies-Aiseau, recevait de la famille Gendebien par acte dressé chez le notaire Biourge de Charleroi tous les droits sur la concession de Roton Sainte-Catherine. Depuis lors la famille de Néverlée fut toujours présente dans le conseil d'administration de la société et, chose étonnante, c'est un descendant direct du fondateur, le comte Asselin de Louvencourt qui se trouve actuellement à la tête de la société.

Qui plus est, le Roton, dix après l'arrêt de son exploitation souterraine, déploie toujours, par charbons importés interposés, des activités liés à la houille, n'hésitant pas à investir aujourd'hui encore dans la modernisation de son usine d'agglomérés.

Mais si, du point de vue social, la société a pu de cette façon sauver une trentaine d'emplois, elle avait auparavant rempli un rôle social autrement important en accueillant dans ces installations le personnel touché par les dernières fermetures survenues dans les différents bassins wallons permettant à de nombreux travailleurs d'atteindre, grâce à ces mutations mais aussi au report de 3 ans de la date d'arrêt du siège Sainte-Catherine (du 30 septembre 81 au 30 septembre 84), les durées de travail requises pour l'octroi des pensions et pré-pensions. Rôle difficile pour la société contrainte à faire face périodiquement à des arrivées massives d'ouvriers qu'il fallait intégrer rapidement et en toute sécurité. Situation combien pénible aussi pour ces travailleurs astreints à subir journalièrement des trajets en bus allant jusqu'à 250 km. Les uns frappés par la fermeture du Hasard et d'Argenteau dans le bassin liégeois arrivaient du plateau de Herve, d'autres anciens d'Hensies-Pommeroeul, débarquaient des confins du Hainaut après une ou deux heures de route.

Que l'honneur de tourner les dernières pages de l'histoire des mines wallonnes soit revenu au puit Sainte-Catherine du Roton ne relève pas du hasard, on l'a vu plus haut, mais cet honneur ne lui a guère facilité la tâche, on vient de s'en apercevoir.

A l'heure de l'arrêt et du bilan social, le Roton comptait encore 1100 travailleurs : quelques 700 mineurs du fond dont 82% d'étrangers en majorité musulmans (marocains et turcs surtout), 350 ouvriers de surface et 50 ingénieurs, cadres et employés. Le sort social de la

quasi-totalité d'entre eux put être réglé, seuls quelques 150 ouvriers durent émerger au chômage.

Pour la petite histoire, la moyenne d'âge des mineurs de fond atteignait 45 ans à l'époque de la fermeture, chiffre très élevé dans ce secteur d'activité et qui justifiait en partie un pourcentage d'absentéisme énorme de l'ordre de 40%. Par comparaison, à la même époque, la moyenne d'âge des mineurs campinois atteignait à peine 32 ans.

Aussi assez curieusement, la fermeture du siège le 28 septembre 1984 fut-elle plutôt une fête qu'un enterrement. Beaucoup de travailleurs avaient réalisé leur objectif : l'obtention d'une pension ou d'une pré-pension. Aussi riait-on haut dans les trois cafés en face de la mine où l'on affichait « la maison ne fait plus crédit » ; Marocains, Italiens, Turcs et Belges s'embrassaient et se congratulaient. La nostalgie pointait pourtant dans les regards embués car l'amitié n'était pas un vain mot dans le métier de mineur. Les moins heureux étaient les cafetiers contraints à fermer boutique dès le lendemain. L'impact de cette fermeture était moins économique que culturel en ce sens qu'un peuple ne vit pas pendant des siècles d'une industrie particulièrement rude, mystérieuse et semée de dangers sans que sa langue, ses traditions, ses loisirs et son imaginaire n'en prennent l'empreinte profonde.

Le 30 septembre, il y eut à Farciennes une messe, puis dans la cour de la mine une cérémonie d'adieux, une remise de décorations et un hommage à tous les mineurs de Wallonie comme en témoigne la plaque commémorative dévoilée en fin de réunion. Une page était tournée définitivement.

Pas tout à fait cependant ; tous les ans début décembre, en l'église de Farciennes - Wainage, un groupe de mineurs fait revivre, avec une ferveur aussi profonde que l'était les puits tous proches, la dévotion à Sainte-Barbe leur patronne, et les fidèles sont chaque année plus nombreux. Bien plus nombreux qu'au temps des charbonnages ...

Basse Sambre, la mal lotie

Les houillères de l'Est de la Basse Sambre n'eurent en général que des existences éphémères. Elles ne disposaient en effet que des couches inférieures du gisement dont la puissance dépassait rarement 0 m 50.

Velaine fut fermée en 1912, Flawinne avec son exploitation à flanc de coteau ne marcha que sporadiquement et sa production ne dépassa jamais 100 tonnes par jours. Toute l'histoire de ces fosses de la région ne fut qu'une succession d'échecs. Ainsi le Charbonnage du Bois Planty à Floriffoux, dont le chevalement en béton est toujours debout, servit à peine.

La dernière mine ouverte dans la Basse-Sambre le fut aux confins des communes de Jemeppe et Velaine-sur-Sambre au moyen d'une galerie inclinée d'accès aux veines par la Société Elisabeth exploitante du siège Sainte-Barbe à Wanfercée Baulet en voie d'épuisement. C'était à la fin des années 1950, mais le 18 mars 1961, déjà, les travaux étaient arrêtés.

Situation tout à fait différente à l'Ouest où des fosses comme Petit-Try, Tamines ou Bonne-Espérance - Lambusart contribuèrent pendant longtemps et efficacement à l'approvisionnement du pays en anthracites.

Impossible reconversion

Que reste-t-il de cette veille industrie base du développement de toute une région ? Peu de chose en réalité. Trop peu certainement. Mais il n'a jamais été simple de développer des pôles de diversification industrielle à partir d'une activité houillère. La plupart des tentatives ont été vouées à l'échec tant en Belgique que dans d'autres pays miniers. Le redéploiement d'une main d'œuvre nombreuse exige des moyens financiers énormes ; sa non-qualification se prête mal à une intégration dans des complexes modernes de production. Au-delà de ces considérations générales on peut aussi avancer les caractéristiques propres au bassin de Charleroi, composé des nombreuses petites sociétés minières aux ressources financières limitées. Et aussi le désintérêt des holdings chapeautant les groupes les plus puissants pour

cette industrie livrée depuis longtemps, par le canal de la subsidiation des pertes, au bon vouloir de l'Etat.